



Conseil d'Administration du 24 mars 2023  
RAPPORT

PROJET D'ACTIVITE 2023

Le projet d'activité pour l'année 2023, qui vous est ici présenté, s'inscrit dans le projet d'établissement approuvé par le Conseil d'administration en 2018.

Il devrait en être la dernière déclinaison annuelle, et ce pour plusieurs raisons :

- L'actuel projet d'établissement a été initialement défini pour la période 2018-2021. Les difficultés rencontrées au début de la période sur la direction de l'établissement, puis la crise sanitaire avec la fermeture au public de l'établissement sur une période cumulée d'environ 10 mois en 2 phases, a conduit à en différer le terme afin de pouvoir s'assurer de sa mise en œuvre.
- L'actuel mandat de direction débuté en 2020 a été engagé sur la mission de mettre en œuvre le projet d'établissement approuvé en 2018. Ce mandat arrive à terme. Le prochain, logiquement, devrait poser les bases d'un nouveau projet d'établissement.
- Après une année 2022 où l'établissement a pu se mettre au niveau des ambitions fixées par le projet d'établissement sans apport financier complémentaire grâce à la mobilisation des excédents budgétaires des années précédentes, nous touchons à présent aux limites de l'actuelle déconnexion entre projet d'établissement et moyens mis à disposition de ce dernier pour le concrétiser.

Il paraît, dès lors, indispensable que l'élaboration du prochain projet d'établissement s'inscrive dans une réflexion préalable quant au niveau d'ambition que les tutelles veulent ou ont la capacité d'avoir pour l'établissement, décliné ensuite, une fois les orientations validées, par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre l'établissement et ses membres statutaires.

L'année 2023 se présente donc à la charnière de ces deux séquences, devant gérer un contexte budgétaire qui n'a pas pu être anticipé, tant eu égard le contexte inflationniste de ses dépenses qu'à celui de l'évolution des contributions de ses membres.

Le contexte inflationniste des dépenses de fonctionnement, lié pour partie aux charges fixes d'exploitation d'un bâtiment de près de 3000 m<sup>2</sup>, énergivore à bien des égards, couplé à un rythme de mise en œuvre du projet d'établissement plus soutenu que les années précédentes, a conduit la direction au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2022 à anticiper un effet de ciseaux survenant plus rapidement que prévu, d'ici fin 2023, en raison de la stagnation du niveau global des contributions statutaires depuis plusieurs années.

Pour mémoire, celles-ci représentent près de 99 % des ressources de l'établissement et elles sont calculées par référence à un montant statutaire établi il y a plus de 13 ans.

Des coupes drastiques ont ainsi dû être faites sur le budget 2023. Si l'établissement s'était en 2022 pleinement inscrit dans les orientations du projet d'établissement, ce ne sera assurément plus le cas en 2023 compte tenu des réductions rendues nécessaires pour boucler le budget prévisionnel.

Pour autant, quand bien même la voilure sera considérablement réduite, les lignes directrices, qui président à ce projet annuel d'activité, restent inchangées. Elles reposeront notamment sur les objectifs suivants :

1. **La création d'une exposition d'envergure sur les paysages, les patrimoines et la démarche Grand Site de France** [orientation 1.2 du projet d'établissement] ;
2. **La poursuite du travail d'intégration du Grand Site de France dans une approche transversale des missions de l'établissement** [orientation 1.2 du projet d'établissement] ;
3. **La construction d'une programmation culturelle autour d'une thématique annuelle** articulant des propositions dans l'établissement et hors-les-murs [orientations 2.1 et 2.3 du projet d'établissement] ;
4. **L'engagement de la réflexion quant à la refonte du parcours permanent de visite** [orientation 1.2 du projet d'établissement] ;
5. **La poursuite du travail engagé de refonte des supports de communication**, dont cette année les outils institutionnels d'une part et le site internet d'autre part [orientations 2.1 et 4.2 du projet d'établissement] ;
6. **L'inscription de l'établissement dans des logiques de réseaux** aux différentes échelles territoriales sur lesquelles il est positionné [orientations 3.1 et 3.3 du projet d'établissement] ;
7. **La dynamisation du volet tourisme** du programme d'actions du Grand Site de France et du projet d'établissement [orientations 3.3 et 2.2 du projet d'établissement] ;
8. **L'approfondissement de la démarche de valorisation des ressources documentaires** et notamment des ressources audiovisuelles de l'établissement [orientation 2.4 du projet d'établissement] ;
9. **L'évolution de notre offre éducative** et le développement des actions en direction des publics scolaires [orientations 2.4 et 4.2 du projet d'établissement] ;
10. **Porter la démarche Grand Site de France « Vallée de la Vézère »** [orientations 1.1 à 1.4 du programme d'établissement, Axe 1 à 6 du programme d'actions du GSF Vallée de la Vézère] ;
11. **La poursuite de la stratégie pluriannuelle de gestion de l'établissement** proposée en 2021.

## 1 - La création d'une exposition d'envergure sur les paysages, les patrimoines et la démarche Grand Site de France

C'est indéniablement le projet phare de l'année, aboutissement d'un travail engagé au sein de l'équipe en 2019 et qui a occasionné ces derniers mois une implication extrêmement conséquente d'une partie de l'équipe et une mobilisation importante de très nombreux partenaires dans la définition des contenus et leur traduction muséographique.

Cette exposition a pour but de faire découvrir le caractère exceptionnel du territoire, d'en faire comprendre la singularité et de sensibiliser et impliquer les visiteurs quant aux responsabilités, collectives et de tout un chacun, dans sa préservation, sa gestion et son évolution. Par ailleurs, elle préfigure l'intégration des thématiques liées aux labels "Grand site de France Vallée Vézère" et "Patrimoine mondial de l'humanité" dans la refonte de l'exposition permanente du Pôle.

Le défi porté par l'équipe depuis le début du travail de conception de l'exposition est de proposer une exposition non seulement basée sur l'expérience sensorielle et la manipulation mais aussi sur la participation du visiteur pour l'impliquer dans la compréhension des messages véhiculés et recueillir son regard sur les enjeux soulevés par l'exposition.

Ses **objectifs** sont triples :

▪ **Faire découvrir / expérimenter :**

- . Favoriser la découverte sensible et sensorielle du territoire et de ses richesses patrimoniales afin d'éveiller la curiosité des visiteurs, susciter l'étonnement pour les immerger dans l'esprit des lieux
- . Eduquer au regard sensible et donner des clés de lecture des paysages et des patrimoines de la Vallée pour inviter à la balade avertie sur le territoire du Grand Site

▪ **Sensibiliser :**

- . Sensibiliser les visiteurs sur les risques, les fragilités, les éléments de vulnérabilité des paysages, des sites patrimoniaux, naturels ou culturels de l'environnement de la vallée et par conséquent sur les enjeux de préservation.
- . Informer les visiteurs et valoriser les initiatives prises par les acteurs du territoire pour relever ces défis.

□ **Engager :**

- . Engager les visiteurs dans la démarche Grand Site de France en les confrontant aux enjeux soulevés dans l'exposition et en recueillant leurs regards, leurs avis et leurs projections

Au regard des nombreuses thématiques et enjeux abordés dans l'exposition, l'équipe a défini un fil conducteur qui met en exergue la spécificité de ce territoire : un territoire exceptionnel de par la diversité de ses milieux et paysages qui portent les traces de la présence de l'homme depuis 400 000 ans.

La problématique qui en découle devra questionner la place et l'action de l'homme dans son environnement, à travers l'histoire des paysages de la vallée de la Vézère mais aussi à l'aune des actions qui y sont menées aujourd'hui : qu'est-ce qu'habiter le paysage ?

**Le public visé** est celui des familles en priorité, avec l'objectif de concilier et concerner autant les habitants que les touristes.

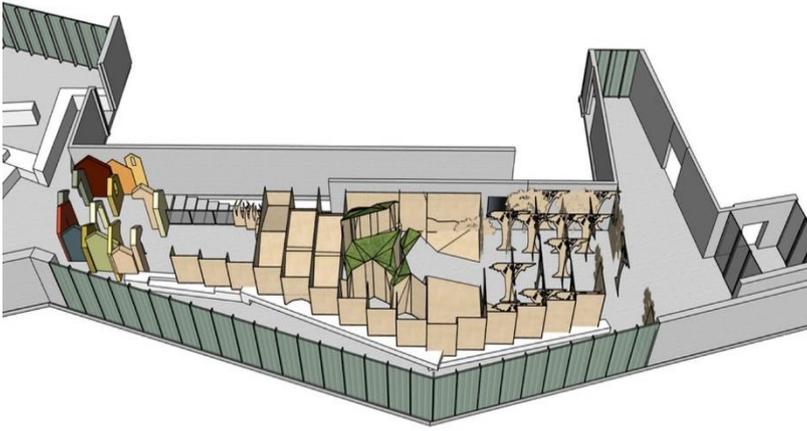
En 2021 et 2022, un travail de définition des contenus essentiels à véhiculer et comprendre dans l'exposition a été réalisé par le Pôle et les partenaires impliqués dans chaque thème (CEN, EPIDOR, SMBVD, SDA, SRA, CD24, DREAL, CAUE, ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture, CBNSA, Service régional de l'inventaire, CNP, MNHN, SMBVVD -syndicat de rivière, ONF, CRPF ...). Ces contenus ont été présentés à différentes reprises au Conseil d'Orientation Scientifique du Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Leur densité révèle la multitude de sujets et de problématiques à traiter.

Depuis mai 2022, après une interruption de plusieurs mois, nécessaires à l'adaptation et la réalisation de l'exposition Néandertal, l'équipe du Pôle s'est concentrée sur la traduction de ces contenus scientifiques et techniques en contenus d'exposition : écriture d'un scénario puis rédaction d'un programme muséographique, l'un et l'autre nécessaires à la conception de la scénographie de l'exposition.

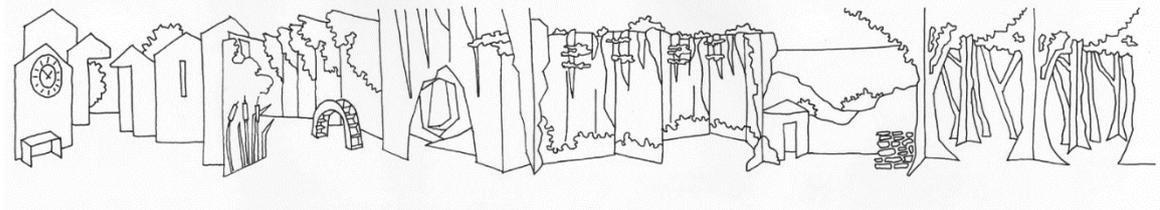
Une équipe de scénographie – graphisme [entreprise Eugène-Aggelos, Bordeaux] a été recrutée en septembre 2022 pour appuyer l'équipe du pôle dans la conception et la mise en œuvre de la scénographie, mais aussi la création des supports graphiques de l'exposition.

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 est consacré à la finalisation de la scénographie de l'exposition, la rédaction des contenus, la fabrication des décors et la réalisation des outils de médiation audiovisuels multimédia, de manipulation, ... La construction et le montage de l'exposition sont programmés en mars 2023 pour une ouverture au public début avril.

Le parcours de l'exposition se déploiera sur les deux niveaux du Pôle, occupant un espace de plus de 400m<sup>2</sup> :



Le rez-de-chaussée offrira une traversée immersive de 7 milieux représentatifs du Grand Site de France (forêt, pelouses sèches des côteaux calcaires, falaises, grottes et milieux souterrains, rivière, zones humides, et cœur de village). Cette première approche fait appel aux sens et aux émotions pour éveiller la curiosité du visiteur sur la grande diversité et la singularité des milieux qui composent les paysages du Grand Site. Un travail de conception de paysages sonores, ainsi que la création de micro-contes, l'évocation de la langue occitane et de la toponymie des lieux, viendront notamment nourrir cette traversée sensorielle.



Au rez-de-jardin, la seconde partie de l'exposition se veut cette fois ludique, pédagogique et participative pour emmener les visiteurs dans « la fabrique des paysages » de la vallée de la Vézère, de l'histoire de la construction de ces paysages, aux enjeux actuels.

Cette dernière partie d'exposition est conçue pour pouvoir évoluer au fil des mois de sa présentation intégrant une dimension participative à destination des habitants et plus largement des visiteurs de l'exposition. Le visiteur sera invité à exprimer son propre rapport au paysage : quel regard, quelles impressions et quelles projections sont les siennes ?

L'exposition sera présentée au public sur la période d'avril 2023 à décembre 2024, sur une période de 21 mois.

Le budget prévisionnel de l'exposition, initialement estimé à 110 000 € en 2021 est désormais évalué à 135 000 € en raison d'une part du recours à une assistance pour la scénographie, le graphisme et d'autre part de l'augmentation des prix des matériaux de construction de l'exposition.

## 2 – La poursuite du travail d'intégration du Grand Site de France dans une approche transversale des missions de l'établissement.

C'est l'une des ambitions retenues au sein du projet d'établissement et notamment de son axe 1.2., à la suite de l'intégration de la mission d'animation et de portage de la démarche Grand Site de France dans les missions statutaires de l'établissement.

Comme en témoigne le rapport d'activité 2022, des avancées indéniables ont été enregistrées ces deux dernières années et la démarche « Grand Site », alimente désormais une large partie de l'activité de l'établissement, tout en s'inscrivant en complémentarité avec la mission initiale de valorisation des patrimoines préhistoriques.

Ainsi,

- la médiathèque étoffe-t-elle désormais son fonds documentaire sur les thématiques du Grand Site afin de constituer un centre de ressources en déclinaison de l'action 2.1.2 du programme d'actions du GSF Vallée Vézère et de l'orientation 2.4 du projet d'établissement ;
- l'équipe de médiation développe-t-elle des parcours éducatifs de sensibilisation aux patrimoines [action 6.3.2 du programme d'actions du GSF Vallée Vézère] et diversifie ses ateliers de pratique sur la thématique ;
- le volet tourisme tant du Pôle que du Grand Site a été réactivé avec le recrutement d'une cheffe de projet afin de permettre à l'établissement de relever les ambitions qui lui ont été fixées tant dans le projet d'établissement [orientation 2.2] que dans le programme d'actions du GSF Vallée Vézère [orientations 4.1 et 4.4] ; Cf. point 7
- le travail d'orientation et d'accueil s'élargit progressivement à l'offre patrimoniale du territoire et le travail de mise en réseaux, à plusieurs reprises, attendu du Pôle [orientations 2.2 et 3.3 du projet d'établissement et 4.1 du programme d'actions du GSF Vallée Vézère] ;
- le travail de programmation culturelle sera à l'évidence orienté vers le GSF Vallée Vézère, de par la thématique des expositions, la programmation culturelle au sein de l'établissement et la proposition d'une offre hors-les-murs [orientations 2.1, 2.3 du projet d'établissement, actions 4.4, 6.2 et 6.3 du programme d'actions du GSF Vallée Vézère] ;
- les actions de communication sont désormais mutualisées au sein des missions de la chargée de communication Cf. point 5 du présent rapport ;

... autant de dimension qui prendront leur essor en 2023.

### 3 - Mise en place d'une programmation culturelle transversale autour d'une thématique annuelle

Cette orientation correspond à l'axe 2 du projet d'établissement « Sensibiliser et donner envie » et concerne principalement le travail de médiation culturelle et scientifique.

La ligne directrice du volet médiation, à l'instar de ce qui a été fait en 2021, consiste à définir une thématique transversale annuelle autour de laquelle les différentes activités de médiation proposées par l'établissement sont organisées [exposition temporaire, programmation culturelle événementielle, actions éducatives, parcours pédagogiques, mise à disposition de ressources documentaires, ...].

#### 3.1 - Poursuite du cycle « Néandertal une saison en Nouvelle-Aquitaine » sur le 1<sup>er</sup> trimestre

La présentation publique de l'exposition « Néandertal l'expo » étant prolongée jusqu'au 5 mars 2023, le cycle thématique « Néandertal, une saison en Nouvelle-Aquitaine », entamé début 2022, l'est tout autant, avec notamment les rendez-vous suivants :

- . Mardi 7 février à 18h.30 : Conférence d'Emmanuel Discamps, archéo-zoologue et paléo-écologue, laboratoire TRACES, université de Toulouse « *Néandertaliens et animaux face aux changements climatiques* » ;
- . Mercredi 22 février à 18 h.30 : Conférence de William Banks, directeur de recherche CNRS et du laboratoire PACEA Université de Bordeaux, « *Comment Néandertal a-t-il réagi aux changements environnementaux ?* » ;
- . Samedi 25 février à 18 h.00 et dimanche 26 février de 10 h.00 à 17 h.00 : Week-end paléo-ludique autour du jeu de rôle dans la Préhistoire, en présence d'Emmanuel Roudier, créateur de bandes-dessinées et de jeux et en partenariat avec l'association « La confrérie des jeteurs de dés » de Saint-Astier et l'éditeur de jeux Oka Luda. Week-end consacré aux jeux de rôle et de plateau dédiés à la Préhistoire et notamment le jeu Wurm, créé par E. Roudier empruntant à l'univers de Néandertal.

- Cette programmation culturelle événementielle s'accompagne également d'un certain nombre d'actions complémentaires telles que :
  - la valorisation des ressources documentaires dédiées à Néandertal (« TV-Néandertal », « Radio-Néandertal », ...) et la mise en avant d'une veille sur l'actualité scientifique le concernant ;
  - la valorisation des propositions événementielles des autres sites en Région dans le cadre de l'opération « Néandertal, une saison en Nouvelle-Aquitaine » lancée par l'établissement ;
  - la poursuite du parcours E.A.C. « Rencontres avec Néandertal » mis en place en collaboration avec le Musée national de Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux et le Service départemental d'archéologie de la Dordogne.

### 3.2 – Lancement d'un nouveau cycle sur les paysages, les patrimoines, les milieux et la démarche du Grand Site de France Vallée de la Vézère

A partir du 2<sup>nd</sup> trimestre 2023, et ce jusqu'à la fin de l'année 2023, nous entamerons un nouveau cycle autour des paysages, des patrimoines et milieux qu'ils abritent et des enjeux de la démarche Grand Site de France, pour accompagner l'exposition sur le Grand Site de France de la Vallée de la Vézère.

Ce cycle, proposé au sein de l'établissement mais aussi hors-les-murs sur le territoire, prendra appui sur :

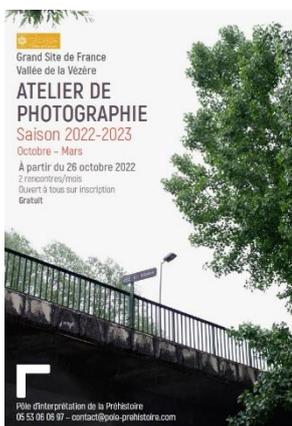
- un programme d'expositions temporaires complémentaires ;
- une programmation culturelle événementielle tout au long de l'année ;
- des propositions de mobilisation des habitants dans le cadre de démarches participatives ;
- des activités de médiation à l'attention d'un public familial ;
- des parcours pédagogiques à l'attention des publics scolaires.

#### □ Un programme d'expositions temporaires complémentaires

##### *Au sein de l'établissement*

Afin de compléter le propos de l'exposition sur le Grand Site de France et renouveler l'intérêt d'une venue au sein de l'établissement, le Pôle proposera d'avril 2023 à décembre 2024, un programme d'expositions temporaires présentées dans la salle d'exposition de l'établissement.

##### Avril – mai 2023 – Présentation des travaux de l'atelier photo sur les transitions paysagères



Dans le but de poursuivre la démarche initiée avec le concours photographique de 2021 qui avait permis de recueillir les points de vue des habitants sur les paysages et les patrimoines qui les entourent, le Pôle a proposé un nouveau temps de médiation, avec la mise en place d'ateliers photographiques menés par un photographe – plasticien du territoire, Eric Solé.

Ces ateliers sont destinés aux habitants de la vallée, sur une durée de 5 mois à raison de 2 groupes de 10 personnes. Ils sont proposés à un rythme régulier de 2 sessions mensuelles, à la médiathèque du Pôle en soirée, et de sorties terrain, afin d'appréhender la richesses et diversité des paysages et patrimoines.

Le thème général de la session en cours est : Quels patrimoines pour demain ? La vallée de la Vézère recèle des patrimoines préhistoriques et historiques importants. Mais quels seront les patrimoines que les habitants du XIXe siècle laisseront. Qu'est-ce qui fera patrimoine dans le futur sur notre territoire ? Les participants, ayant choisi un sujet en lien avec la thématique générale, doivent mener un projet photographique personnel.

La première session a débuté en novembre 2022 pour une durée de 6 mois. Les travaux des participants feront l'objet d'une restitution, dans la salle d'exposition temporaire, en mai-juin 2023. Une deuxième session d'atelier est prévue au printemps 2023.

### Juin – octobre 2023 – Exposition « Tracing papers, paysages post-archéologiques » Nathalie Joffre

---

Le projet d'exposition « Tracing papers -paysages post-archéologiques » s'inscrit dans un projet artistique plus large intitulé « Caverne mon amour » engagé en 2019 par l'artiste plasticienne et vidéaste Nathalie Joffre. Ce projet de recherche et de création a d'ores et déjà donné lieu à différentes résidences, ateliers de collaborations, notamment avec un certain nombre d'institutions parisiennes telles que le Cent-quatre, la Cité internationale des arts et la médiathèque de la Cité d'architecture et du patrimoine.

L'accueil de cette artiste originaire de Dordogne, se fait dans le cadre d'une collaboration avec l'Agence culturelle départementale de la Dordogne qui a apporté à l'artiste une aide à la création en 2022.

L'exposition « Tracing papers – paysages post-archéologiques » retrace l'exploration par Nathalie Joffre de plusieurs grottes ornées avec une place centrale donnée à celle de Lascaux. L'artiste part de documents archéologiques, d'entretiens avec des scientifiques, mais aussi de ses propres collectes de végétaux et minéraux autour des grottes et recrée un nouvel univers sous la forme d'une installation mêlant sculptures, maquettes, vidéos 3D, dessins et photographies. L'œuvre principale de l'exposition « les paysages post-archéologiques » présente une maquette monumentale présentant des paysages fictifs à partir des parois de grottes sur lesquelles sont repris des dessins de gravures de la grotte de Lascaux issues des relevés sur calques de l'Abbé Glory scannés par l'artiste.



L'exposition propose un dialogue entre arts et sciences, art contemporain et patrimoine archéologique qui s'inscrit pleinement dans les missions du Pôle d'interprétation de la Préhistoire (orientation 4.1 du projet d'établissement).

Cette exposition sera visible dans l'établissement pendant la période estivale, entre 15 juin et le 8 octobre 2023.

Elle sera accompagnée de tout un programme de médiation artistique et scientifique en direction du public à l'occasion de plusieurs périodes de présence de l'artiste sur le territoire. Des contacts sont par ailleurs engagés avec l'École Régionale des Beaux-Arts de Bordeaux. L'exposition s'inscrit également dans la programmation « l'année du dessin en Dordogne » proposée par le Département de la Dordogne et coordonnée par l'Agence Culturelle départementale et sera référencée dans le programme des Journées Européennes de l'Archéologie, dans le cadre du partenariat engagé entre le Pôle et l'INRAP.

Désireux de construire un inventaire visuel des transformations de son temps, Albert [Abraham] Kahn est un riche fondé de pouvoir puis banquier alsacien, qui a la fin du 19<sup>ème</sup> siècle a fait fortune dans la spéculation autour de l'exploitation minière de l'or et des diamants en Afrique du Sud. Fortune faite, il se lance dans la création d'un projet philanthropique ambitieux. Il s'intéresse aux questions politiques et sociales qui traversent son époque et cherche à mettre en place des lieux de réflexion et de débat, désireux de donner aux hommes les moyens de mieux se connaître. Voir, savoir, prévoir : Albert Kahn milite pour le rapprochement entre les peuples en insufflant l'esprit international dans son réseau d'élites éclairées. Créant différentes fondations, il cherche à appréhender l'humanité dans sa complexité, convoquer tous ses aspects (biologique, sociologique, politique, économique, géographique...) et favoriser le décloisonnement disciplinaire.

Il lance à partir de 1909 son projet « Les Archives de la Planète », une sorte d'inventaire photographique de la surface du globe, occupée et aménagée par l'homme, telle qu'elle se présente au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### . Une exposition photographique inédite



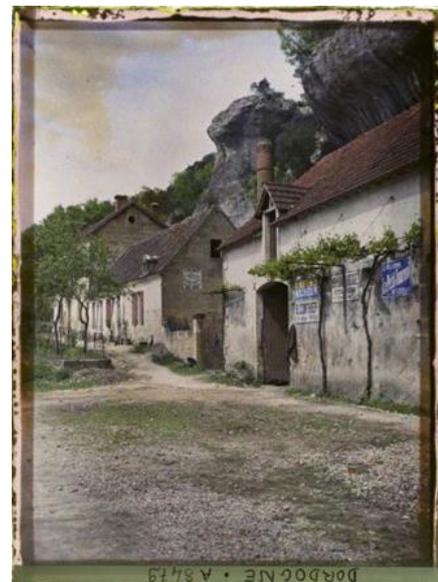
Au sein des collections du musée départemental Albert Kahn, nous avons identifié plus d'une centaine de photographies prises sur l'actuel territoire du Grand Site de France Vallée de la Vézère. Nous en avons sélectionné près de 70 qui pourraient être exposées au sein du Pôle.

Bien plus qu'une exposition photographique, nous envisageons de prendre appui sur la présentation publique de ces autochromes pour travailler la question de l'appropriation des paysages et de leurs évolutions par les habitants.

### Une démarche participative en direction des habitants

Il s'agirait là de créer, autour des photographies, un espace participatif en incitant les visiteurs à retrouver les points de vue de la campagne photographique effectuée en 1916. Ces photographies contemporaines, réalisées in situ sur toute la durée de l'exposition, seraient présentées dans des cadres numériques installés au regard des tirages des photographies du fonds Albert Kahn. Ce dispositif devrait susciter une réflexion sur l'évolution de l'environnement de la vallée de la Vézère.

Cette participation devrait aussi permettre de documenter plus finement le fonds en précisant des données de localisation des photos parfois lacunaires ou erronées. Ces données seront ensuite mises à disposition du musée Albert Kahn.

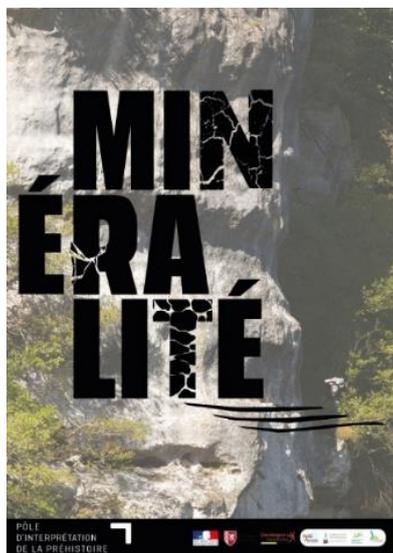


Dans le cadre du programme d'actions du Grand Site de France, l'attention portée à l'évolution des paysages va se concrétiser par la mise en place d'un observatoire photographique des paysages. Cette exposition pourrait être une belle opportunité de sensibilisation de la population et de possible co-construction du dispositif tant vis-à-vis du grand public que des publics scolaires.

En parallèle, nous envisageons de faire vivre ce fonds avec un dispositif installé sur le territoire, avec des panneaux temporaires disposés sur les points de vue photographiés en 1916 les plus emblématiques, en associant les photographies des Archives de la Planète à des transcriptions de témoignages d'habitants interrogés sur la question de l'évolution du paysage et de son devenir.

### *Hors-les-murs*

En complément, le Pôle proposera cette année, aux communes du territoire qui souhaitent les accueillir, deux expositions photographiques itinérantes :



#### L'exposition « Minéralité »

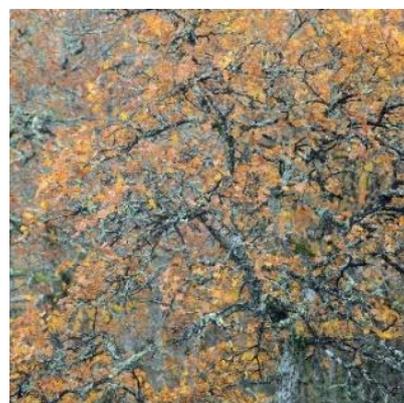
Conçue par l'établissement en 2020, avec la collaboration du Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire de la région Nouvelle-Aquitaine, cette exposition photographique donne à voir la dimension minérale de la vallée de la Vézère à travers l'ensemble des patrimoines du Grand Site de France : paysage, biodiversité, architecture, préhistoire et histoire. Elle initie d'une série d'expositions photographiques sur les patrimoines et les paysages du Grand Site de France.

Cette exposition est d'ores et déjà demandée par la commune de Saint Amand de Coly en fin d'année.

#### Création d'une 2<sup>nd</sup>e exposition photographique sur le thème de la forêt

La conception par le Pôle de cette exposition photographique a été engagée en 2022 et devrait aboutir à la fin du printemps 2023. Conçue pour le moment pour l'itinérance sur le territoire, elle sera disponible à partir de l'été prochain. Elle devrait aborder à la fois les caractéristiques de la forêt du territoire, son évolution, les enjeux de sa gestion, sa puissance évocatrice au travers des patrimoines immatériels du territoire, ...

Elle s'appuiera notamment sur les clichés de la photographe botaniste Corine Osterlee, du photographe animalier David Guigue et, pour la dimension patrimoine, sur des clichés réalisés soit par le Pôle, soit dans le cadre de l'inventaire des patrimoines effectué par le service régional.



#### □ Une programmation culturelle évènementielle tout au long de l'année

Tout au long de l'année, l'établissement proposera un programme de rencontres, d'animations, de conférences en accompagnement de l'exposition sur le Grand Site de France ou en complément des expositions temporaires complémentaires. Sa densité sera toutefois moindre qu'en 2022 compte tenu des contraintes budgétaires rencontrées par l'établissement. Ainsi le budget qui lui sera dédié sera de moitié celui mobilisé l'an dernier.

Le programme est en cours de conception et il est encore prématuré de l'annoncer. Toutefois 4 thématiques précèdent à son élaboration et devraient structurer nos propositions :

- . la valeur exceptionnelle des patrimoines et des paysages de la vallée ;
- . habiter le Grand Site de France en conciliant développement du territoire et préservation des paysages ;

- . le paysage vécu, ressenti ;
- . les adaptations aux changements passés, présents et futurs.

Cette programmation ne se limitera pas aux seuls locaux de l'établissement et sera également proposée hors-les-murs sur le territoire du Grand Site.

Conformément aux orientations proposées par la commission « médiation communication » du Grand Site et retenues en Conseil des Collectivités Locales puis en Comité de Pilotage dans le cadre des réflexions pour redéfinir le projet de la Fête du Grand Site, un programme de rendez-vous réguliers sera proposé sur tout le territoire pendant la saison 2023/2024. Son élaboration fera l'objet d'une concertation avec les membres de la commission « médiation communication » du Grand Site de France.

Elle sera complétée par la poursuite de la mise en itinérance de la conférence illustrée de Christophe Vigerie sur la construction des paysages de la Vallée Vézère, introductive à leur découverte. Huit dates ont été budgétées cette année et pour le moment trois demandes ont été exprimées de la part de l'association de la Commanderie de Condat sur Vézère et des communes de Sergeac et de Saint Amand de Coly.

### ☐ Des propositions de mobilisation de la population dans le cadre de démarches participatives

L'exposition sur les paysages et les patrimoines du Grand Site de France constitue une belle opportunité de travailler ce vecteur d'appropriation par les habitants et les visiteurs. Plusieurs leviers seront activés sur les deux prochaines années dans cette démarche :

- la mise en place d'un espace participatif au sein même de l'exposition sur le Grand Site ;
- les démarches participatives envisagées autour de l'exposition des Archives de la Planète ;
- les ateliers photo et le lancement de l'observatoire photographique des paysages ;
- des actions de mobilisation en amont de la prochaine édition de la fête du Grand Site de France qui, au printemps 2024, en assurera la restitution publique.

Pour appuyer et enrichir cette démarche, le Pôle a sollicité et obtenu pour 3 ans, un agrément dans le cadre du dispositif national des Services Civiques. Deux volontaires devraient, en 2023, prolonger le travail de l'équipe sur une mission d'animation et de développement de la démarche.

### ☐ Des activités de médiation à l'attention du public familial

L'équipe de médiation travaille actuellement à une adaptation de son offre éducative et d'animations en direction du public familial : ateliers de pratiques, animations au sein de l'exposition, rendez-vous réguliers des « explorateurs du paysage », contes et animations au sein de la médiathèque, ... devraient être proposés à compter du mois d'avril, notamment pendant les périodes de vacances scolaires, en lien avec l'exposition « Grand Site » et les différentes thématiques qu'elle aborde.

### ☐ Des parcours pédagogiques à l'attention des publics scolaires

Trois parcours d'éducation artistiques et culturelles devraient compléter l'offre éducative proposée par l'établissement et ses partenaires et dont la visite de l'exposition en constituera le socle :

- le parcours « paysages, environnement et préhistoire » qui associe la découverte des patrimoines préhistoriques de la vallée à celle de la richesse de ses milieux naturels ;
- le parcours « la vallée Vézère, toute une histoire ! » qui permet d'appréhender les patrimoines du territoire par une approche chronologique par grandes périodes historiques ;
- un nouveau parcours de sensibilisation à la démarche Grand Site autour des milieux et ressources du territoire, des paysages et des enjeux d'adaptation aux changements de nos modes de vie.

Les deux premiers parcours font d'ores et déjà l'objet d'une collaboration avec un certain nombre d'organismes tels que le CMN, le MNP, le SAD, le château de Commarque, le CEPSM et d'autres sites devraient les rejoindre en cours d'année.

Le troisième parcours, à partir de l'initiative engagée pour la 3<sup>ème</sup> fête du Grand Site de France à l'automne dernier, devrait nous conduire différents acteurs professionnels du territoire afin de favoriser leur rencontre avec les élèves et leurs enseignants.

Enfin les questions d'environnement et l'apport des sciences de l'archéologie dans leur étude et leur compréhension devrait constituer la thématique centrale du prochain PREAC [Pôle Ressources Education Artistique et Culturelle] organisé au printemps 2024 dans l'établissement, dans le cadre d'un partenariat avec Cap Sciences, l'Education nationale et la DRAC.

## 4 – L'engagement de la réflexion quant à la refonte du parcours permanent de visite

Envisagé initialement pour 2022, cet objectif a finalement été différé compte tenu de l'importance du travail de conception et de fabrication des expositions « Néandertal » et « Grand Site Vallée Vézère ».

La refonte du parcours permanent de visite répond à la fois à des orientations du projet d'établissement [1.2 et 2.1] et une nécessité tant la scénographie actuelle devient obsolète.

Cette réflexion devra néanmoins s'appuyer sur trois démarches préalables :

- la réflexion quant au réaménagement intérieur de l'établissement afin d'identifier les espaces disponibles pour l'accueillir et sa localisation : un travail en vue de l'élaboration d'un préprogramme a été engagé au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2022 avec l'ATD, à partir d'une identification des besoins au sein de l'équipe. Il n'a pas pour le moment abouti et devra être relancé ;
- la réactualisation de la composition du Conseil d'orientation scientifique afin qu'il reflète la pluridisciplinarité des besoins d'accompagnement de l'équipe dans la définition des contenus ;
- l'approfondissement des ressources mobilisées dans la conception de l'exposition « Grand Site Vallée Vézère ».

Sur ce dernier point, il est envisagé d'engager un cycle de réflexions et d'échanges interdisciplinaires autour de l'évolution des rapports étroits que l'Homme a pu tisser avec son environnement, les patrimoines et les paysages de la vallée, cycle destiné à nourrir le travail de conception des contenus tout en constituant un volet médiation à l'attention des publics.

Compte tenu du contexte budgétaire de l'établissement, si ce cycle reste un objectif pour 2023, il n'est pas certain que nous soyons en mesure de l'engager avant la fin de l'année. Si tel était malheureusement le cas, il pourrait être repris en 2024 dans un projet plus vaste associant également approches anthropologiques et démarches artistiques.

## 5 – La poursuite du travail engagé de refonte des supports de communication

Ce volet constitue une priorité à plusieurs reprises affirmée dans le projet d'établissement approuvé en 2018, notamment sur les orientations 1.3, 2.1, 2.4, 4.2 et 5.1.

Son engagement n'a été rendu possible qu'avec le recrutement à temps complet d'une chargée de communication à compter du mois de mars 2022.

A la suite de la redynamisation des outils de communication événementielle et numérique de l'établissement en 2022 [cf. rapport d'activité 2022], l'effort se poursuivra en 2023 autour des actions suivantes :

- l'homogénéisation de la charte graphique des différents supports de communication ;
- la mise à jour des supports de communication institutionnelle ;
- l'engagement du travail de refonte du site internet de l'établissement qui nécessitera assurément un accompagnement professionnel extérieur ;

- la réalisation d'un kit de communication sur le Grand Site de France « vallée de la Vézère » ;
- le renouvellement de la signalétique du bâtiment ;
- l'amélioration de l'efficacité de nos outils de communication événementielle

En revanche, pour des raisons budgétaires, nous avons été, cette année, dans l'obligation de réduire de manière significative la présence de l'établissement dans les médias locaux et régionaux.

Ont donc été fortement diminués les achats d'encarts qui auraient pu soutenir la communication événementielle autour de l'exposition « Grand Site Vallée Vézère » et ont été abandonnés, du moins pour cette année, les partenariats envisagés avec plusieurs organes de presse ou de communication audiovisuelle ou numérique.

Néanmoins, l'établissement, au nom du Grand Site de France s'est positionné dans le cadre de la candidature du Réseau des Grands Sites de France à l'appel à manifestations d'intérêt lancé par Atout France « destinations digitales ». Le projet devrait permettre de dresser un état des lieux des outils déployés, d'organiser des journées d'études et formations sur les outils numériques au service du renforcement de la destination touristique des Grands Sites de France, d'améliorer l'accompagnement des acteurs touristiques du territoire et notre stratégie de valorisation territoriale.

## 6 – L'inscription de l'établissement dans des logiques de réseaux

Il s'agit là, comme précédemment évoqué, d'une orientation forte donnée à l'établissement, et ce, aux différentes échelles territoriales d'intervention. Cela implique toutefois des moyens humains afin d'inscrire ces démarches dans le temps.

Ainsi, à la faveur du recrutement de la cheffe de projets tourisme,

- la mise en réseau des acteurs a été réactivée en 2022 autour notamment des questions d'observation de la fréquentation touristique et de valorisation du GSF Vallée Vézère par les acteurs socioprofessionnels touristiques du territoire. La démarche se poursuivra en 2023 principalement autour de ces deux thématiques, assortie d'une proposition de revoir la gouvernance de ce volet afin de garantir que les orientations communément définies soient bien portées par chacun. Cf. partie 7 du présent rapport
- Après l'organisation de visites et de temps d'échanges avec une vingtaine de sites de valorisation ou de médiation de la Préhistoire du Sud-Ouest de la France, un 1<sup>er</sup> temps d'échanges autour d'une mise en réseaux à l'échelle régionale est organisé le 2 février 2023. A partir de l'état des lieux des attentes exprimées, trois groupes de travail infrarégionaux coordonnés par le Pôle d'interprétation de la Préhistoire pourraient être mis en place en 2023 : l'un portant sur les questions de formation des médiateurs, un second sur le développement d'une plateforme de ressources en ligne, un troisième avec la création d'une carte interactive de présentation et de promotion des sites préhistoriques. La concertation devrait se poursuivre, au-delà des groupes de travail thématiques, dans le cadre de deux rencontres régionales annuelles.
- La mise en réseau des sites patrimoniaux ouverts au public a été engagée au mois de novembre 2022. Une vingtaine de sites ont répondu à l'invitation du Pôle et le travail devrait s'enclencher en 2023 autour de 2 directions : l'élargissement des parcours d'éducation aux patrimoines lancés par le Pôle et dont le contenu est travaillé d'ores et déjà avec différents établissements de la vallée et la valorisation du Grand Site dans le cadre des parcours de visite des différents sites. Là encore, deux rencontres seront proposées hors saison touristique afin de faire le point sur l'avancement des actions.
- L'établissement s'implique également de manière active dans un certain nombre de réseaux professionnels en déclinaison de l'orientation 3.3 du projet d'établissement.

Ainsi, il participe aux groupes « Communication », « Paysages » et « Transition énergétiques » du Réseau des Grands Sites de France, au projet « destinations digitales » précédemment évoqué, aux rencontres des directeurs/chefs de projets et aux rencontres annuelles du Réseau. Il accueille chaque année au moins une délégation d'élus et de techniciens d'un Grand Site labellisé ou candidat (une délégation du Salagou est attendue au printemps et une autre en provenance d'Ardèche est évoquée un peu plus tard) et un étudiant engagé dans la formation internationale. Côté élus, Philippe Lagarde représente le GSF Vallée Vézère au sein du conseil d'administration et du bureau de l'association et Stéphane Roudier participe au réseau Natura 2000.

L'établissement participe également, mais de manière moins présente, aux réseaux de culture scientifique et technique, notamment celui de l'AMCSTI dont il est membre (rencontre annuelle et rencontre des directeurs) et celui d'Eco-sciences animé à l'échelle régionale par Cap Sciences en direction plutôt des médiateurs.

Enfin, il est également membre du réseau CARP (dont il promeut le passeport d'art rupestre) et du réseau CNL EPCC mais faute de temps, son implication est modeste et devrait le rester en 2023.

## 7 – La dynamisation du volet tourisme

Le volet tourisme constitue l'une des orientations phares tant du programme d'actions du GSF Vallée Vézère (cf. Axe 4 – « favoriser et développer un tourisme basé sur la découverte sensible du site et respectueux de l'environnement ») que du projet d'établissement du Pôle (cf. orientations 2.2 « qualifier l'offre touristique en matière de préhistoire et renvoyer vers les acteurs du territoire » et 3.3 « mettre en place et développer un réseau de partenaires interdisciplinaires, inter-institutionnels et internationaux »).

Le Pôle, en 2023, devrait, dans ce domaine, être engagé dans bon nombre d'actions :

- l'observation et l'analyse de la fréquentation et des flux touristiques (action 4.1.3 du programme d'actions du GSFVV), avec, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme et les 4 offices de tourisme du territoire, la mise en place d'un tableau de bord partagé de suivi quantitatif de la fréquentation à l'échelle du Grand Site de France et le lancement de la concertation en vue de réaliser en 2024 une étude qualitative de la fréquentation touristique ;
- l'accompagnement des communautés de communes dans l'installation d'une signalisation d'information locale cohérente permettant l'amélioration du guidage sur le territoire (action 4.1.2 du programme d'actions du GSFVV) ;
- la mise en place, à l'attention des socioprofessionnels, des partenaires et des sites, d'un kit de communication sur le Grand Site de France Vallée de la Vézère (dépliant, vidéos, documentation, ...) permettant de valoriser le territoire, l'esprit des lieux et la démarche (actions 4.3 et 4.4 du programme d'actions du GSFVV). En complément, le Pôle réfléchira à donner suite à deux des propositions émergeant du séminaire des acteurs du tourisme organisé fin 2022 : la création d'un QR Code à l'attention des visiteurs permettant depuis leurs lieux d'hébergement ou de visite d'accéder à plus d'information sur le Grand Site de France d'une part et la mise en place fin 2023 ou début 2024, d'un temps de sensibilisation ou de formation des acteurs du tourisme à l'esprit des lieux afin de leur permettre d'être ambassadeurs du territoire (actions 4.3.3 et 6.2.2 du programme d'actions du GSFVV, orientation 1.3 du projet d'établissement) ;
- la valorisation du Grand Site de France dans le cadre de la refonte des outils de communication de l'établissement (actions 6.2.1 du programme d'actions du GSFVV, orientation 1.2 du projet d'établissement) ;
- la mise en réseaux tant des acteurs du tourisme, des sites patrimoniaux du territoire que des sites de valorisation de la Préhistoire en région (cf. partie 6 du présent rapport) ;
- la construction d'une offre de séjours d'éducation aux patrimoines (cf. partie 9 du présent rapport) ;
- la finalisation du Schéma d'interprétation des paysages du Grand Site de France Vallée de la Vézère (cf. partie 10 du présent rapport) et la formalisation du projet d'édition de carnets d'inspiration permettant de le décliner auprès des visiteurs, dans le cadre d'une démarche de marketing territorial et d'appropriation de l'esprit des lieux, projet initialement envisagé pour 2023 mais différé pour des raisons de restrictions budgétaires.

Parallèlement, l'équipe a pour objectifs pour 2023 :

- d'obtenir le renouvellement du label « Tourisme et handicap » sur les 4 volets de la démarche (l'audit est programmé dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre) ;
- de relancer l'accueil de groupes en berne depuis la crise sanitaire et de réinscrire l'établissement dans les circuits de visite du territoire en contactant les professionnels et prescripteurs concernés ;
- de réfléchir à la meilleure manière de développer une orientation réciproque des publics entre l'établissement et les autres sites touristiques du territoire, en mettant à profit l'opportunité que constitue l'exposition sur le Grand Site de France.

Si le programme d'actions du Grand Site de France est parfois assez précis sur les maîtrises d'ouvrages des actions inscrites, ce n'est pas toujours le cas sur l'axe 4 dédié au tourisme, tant les actions reposent sur un partenariat à construire entre les différents acteurs institutionnels (PIP, OT, CDT notamment).

Or la gouvernance du volet « Tourisme » de la démarche Grand Site de France est, à ce jour, insuffisamment installée, via le groupe de travail thématique créé, pour pouvoir véritablement en garantir une bonne coordination et une bonne articulation politique.

Il est donc envisagé, pour 2023, d'élargir la commission aux vice-président(e)s « tourisme » des communautés de communes, aux président(e)s des 4 offices de tourisme et à un représentant du C.D.T. afin d'assurer un pilotage politique partagé des différents projets entrant dans le champ collaboratif et s'assurer de la synergie entre tous les acteurs.

Il pourrait être proposé à cette commission de réfléchir, à mi-parcours du programme d'actions, à une actualisation de la feuille de route pour les trois années à venir et à une meilleure identification des maîtres d'ouvrages et des collaborations nécessaires quant aux actions à engager.

## 8 – L'approfondissement de la démarche de valorisation des ressources documentaires de l'établissement

L'établissement dispose de nombreuses ressources documentaires, multimédias ou pédagogiques qu'il met à disposition du grand public mais aussi de professionnels de la valorisation et de la médiation. Il mène chaque année un travail important d'enrichissement et de valorisation conformément à l'orientation 2.4 du projet d'établissement.

Cela passe notamment par un important travail de veille documentaire, de constitution et de mise à jour de dossiers documentaires thématiques.

### 8.1 - La valorisation d'un important fonds documentaire thématique autour de Néandertal

La présentation publique de l'exposition « Néandertal l'expo » et son inscription dans un cycle annuel « une saison en Nouvelle-Aquitaine » constitue l'occasion pour l'établissement de compléter et mettre à jour le fonds dédié à Néandertal, en complétant les acquisitions et en les mettant en valeur sur son site internet.



Ainsi un espace lui est-il désormais dédié sur le site web, comprenant, outre la valorisation de l'exposition, les ressources bibliographiques et audiovisuelles disponibles au sein de l'établissement, la mise en ligne des conférences passées ou proposées au sein de la saison culturelle, l'actualité et la valorisation des sites d'occupation ou de valorisation de Néandertal, la carte interactive des sites néo-aquitains, ainsi qu'une revue de presse scientifique.

Le fonds est également complété, à la faveur de la préparation du week-end Paléo-ludique de fin février, de jeux de plateaux à la disposition du public pour se sensibiliser, de manière ludique, à l'environnement et aux modes de vie de la Préhistoire

### 8.2 - La constitution d'une offre de ressources documentaires et pédagogiques autour des paléoenvironnements et des sciences de l'archéologie consacrées à leur étude.

La mise en place d'une prochaine édition du PREAC Archéologie [Pôle Ressources Education Artistique et Culturelle] dans le cadre du partenariat avec Cap Sciences, l'Education nationale et la DRAC, devrait conduire l'établissement à travailler sur le volet documentaire du projet et réunir un certain nombre de ressources pédagogiques à l'attention des enseignants et médiateurs, concernant les domaines des sciences de l'archéologie environnementale, de la palynologie, de la carpologie, de la géomorphologie et de l'archéozoologie.

### 8.3 - La valorisation de l'encyclopédie audiovisuelle des Gestes de la Préhistoire

La réalisation de l'intégralité de l'encyclopédie audiovisuelle « Les Gestes de la Préhistoire » a été achevée début 2022 et la collection est désormais disponible en versions française et anglaise.

L'année 2023 sera placée sous le signe de sa valorisation, notamment avec l'organisation en début d'année d'une manifestation en trois temps qui lui sera dédiée :

- une soirée de lancement de la collection avec présentation d'une sélection de films et débat avec les principaux auteurs, Pascal Magontier, Jean-Michel Geneste et Serge Maury ;
- l'organisation d'un colloque interdisciplinaire sur le thème « innovation et préhistoire: la perception du changement au Paléolithique » : avec pour intervenants des anthropologues, sociologues, philosophes, archéologues et préhistoriens, technologues, artistes, ... réunis autour de trois tables rondes thématiques consacrées à la vie quotidienne, aux activités cynégétiques et aux pratiques sociales et symboliques des hommes et femmes préhistoriques ;
- l'organisation de rencontres professionnelles à l'attention de responsables d'organismes de valorisation et de médiation dans le domaine de la Préhistoire, d'universitaires, en présence de directeurs/conservateurs de musées, médiateurs, enseignants chercheurs, ...

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le Musée d'Aquitaine autour de son projet d'exposition « L'Art préhistorique, de l'Atlantique à la Méditerranée » sur lequel le Conseil d'Administration aura à se prononcer lors de la séance du 24 mars 2023, il est envisagé de réaliser une version espagnole de la collection en contrepartie de la cession des droits de représentation d'une vingtaine de films au sein de l'exposition, ce qui permettra à l'établissement de conforter la promotion de la collection à l'international. A noter que ce partenariat dépasse le strict cadre de la collection puisqu'il comportera un certain nombre de collaborations dans la conception d'outils de médiation/valorisation, dans la communication et la constitution de ressources documentaires, puis avec l'accueil de l'exposition dans les locaux du Pôle en 2026, et avec une tournée de l'exposition en Espagne et au Portugal.



### 8.4 - Poursuite de la politique d'animation de la médiathèque.

Relancée en 2021, la politique d'animation de la médiathèque, principalement orientée jusqu'à présent vers le jeune public, permet de mieux faire connaître les ressources proposées aux familles qui viennent à fréquenter l'établissement ou ses activités.

Les ateliers d'animation proposés lors des vacances scolaires seront cette année, à l'instar de ce qui a été fait en 2022, complétés par des séances de dédicaces autour des conférenciers invités au Pôle. Nous envisageons en 2023 de reprendre également de manière plus régulière, sur un rythme bimestriel, des rencontres avec des auteurs locaux ou de passage.

## 8.5 – Développement de l’offre de formation en ligne.

L’établissement s’est engagé il y a quelques années dans la création d’un MOOC « Préhistoire, un nouveau regard » qui permet aux participants de mieux appréhender les modes de vie des chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et du Méolithique, abordant trois thématiques principales : les territoires de vie, les objets et activités du quotidien et les pratiques symboliques et formes d’expression artistique. Ce projet a été cofinancé par la Fondation Orange.

Dans la perspective d’un nouvel appel à projets, nous envisageons la création d’un second MOOC portant cette fois plus spécifiquement sur les animaux de la Préhistoire. Afin de préparer la candidature à cet appel à projets, un comité d’experts sera constitué et mobilisé en cours d’année pour une réalisation attendue en 2024.

## 9 – L’évolution de notre offre éducative et le développement des actions en direction des publics scolaires

Si, après 2 ans et demi de crise sanitaire, l’année 2022 a permis de retrouver le niveau de fréquentation scolaire d’avant-covid, il n’en demeure pas moins que les ressources éducatives de l’établissement restent sous-exploitées.

L’année 2023 devra donc poursuivre trois objectifs :

- développer nos relations avec les établissements scolaires et mieux valoriser l’offre éducative de l’établissement ;
- développer l’offre de formation auprès des enseignants et médiateurs ;
- diversifier nos approches éducatives à l’attention des différents publics non scolaires.

### 9.5 – Développer les relations avec les établissements scolaires et mieux valoriser l’offre éducative de l’établissement

L’établissement s’est engagé depuis 2021 dans la construction de parcours d’éducation artistique et culturelle qu’il a progressivement ouvert à des collaborations avec d’autres sites de valorisation patrimoniale en vallée de la Vézère et dans le département.

Ainsi depuis cette année scolaire, trois parcours multi-partenariaux sont proposés aux établissements scolaires :

- Le parcours EAC « paysages, environnement et préhistoire », adaptable de la maternelle jusqu’au lycée général, technologique et professionnel permettant d’appréhender l’impact des activités humaines passées et actuelles sur les paysages et plus globalement le territoire. Y contribuent le Pôle d’interprétation de la Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée national de Préhistoire et le Service d’archéologie de la Dordogne.
- Le parcours EAC « la vallée de la Vézère, toute une histoire » permettant une approche chronologique du territoire en donnant à voir son histoire, sa culture et ses traditions. Y contribuent pour l’instant le Pôle d’interprétation de la Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée national de Préhistoire, le Service départemental d’archéologie de la Dordogne, le Château de Commarque, l’Abri Pataud-MNHN et le CEPSM Le Lébérrou. D’autres partenaires devraient rejoindre à la rentrée scolaire 2023, comme le musée Vesunna de Périgueux pour la période antique et nous espérons également pouvoir y adjoindre le site troglodytique de la Madeleine et celui de la Roque Saint Christophe sur la période médiévale.

Ce parcours sera l’occasion également de mettre en valeur le travail effectué en 2021 et 2022 avec le Service départemental d’archéologie de la Dordogne et l’INRAP pour créer un parcours éducatif et enrichir l’offre éducative sur la période Néolithique, conformément aux orientations 2.4 et 5.2 du projet d’établissement.

- Le parcours EAC « rencontres avec Néandertal » pour valoriser, à partir de l’exposition encore visible au Pôle, les découvertes archéologiques et paléanthropologiques relatives à Néandertal. Y contribuent le Pôle d’interprétation de la Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée national de Préhistoire et le Service départemental d’archéologie de la Dordogne.

Deux nouveaux parcours seront travaillés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour être, si possible, proposés au cours de la prochaine année scolaire :

- Un parcours EAC autour de l'art préhistorique avec, dans la mesure du possible, l'élargissement de la collaboration à la SEMITOUR [Lascaux IV, le Thot] et à l'équipe de conservation de la grotte de Lascaux [DRAC Nouvelle-Aquitaine].
- Un parcours EAC autour de l'exposition Grand Site de France présentée dans les locaux du Pôle et qui devrait mobiliser les partenaires locaux de la démarche et cibler prioritairement les établissements scolaires du territoire.

Au-delà de la création de parcours E.A.C. intégrant la plateforme Adage mise en place par l'Education nationale, l'offre éducative de l'établissement sera enrichie de nouveaux ateliers de pratiques afin de développer les propositions de médiation de l'établissement autour de l'exposition consacrée au Grand Site de France. Ainsi, des ateliers autour de la géologie, de la zoologie, des paysages sont en cours de conception au sein de l'équipe ainsi que plusieurs activités pédagogiques permettant de valoriser les ressources de l'exposition.

Enfin une attention particulière devra être portée au contact avec les établissements, car la simple mise en ligne de l'offre de formation via les outils mis en place par l'Education nationale, nous l'avons vu cette année, ne suffit pas. Une collaboration avec les services de l'Education nationale devra être étudiée pour mieux faire connaître l'offre du Pôle auprès des enseignants et il appartiendra à l'enseignant mis à disposition de l'établissement d'intensifier ses contacts avec les établissements du département et des départements voisins.

### 9.6 – Développer l'offre de formation auprès des enseignants et des médiateurs

L'établissement, en tant que Pôle ressources, s'implique depuis plusieurs années, dans la formation des enseignants et des médiateurs. En 2023, quatre axes seront travaillés :

- La refonte de la formation proposée depuis 2020 sur les patrimoines de proximité. Construite en partenariat avec l'Education nationale et le CAUE de la Dordogne, cette formation vise à permettre aux enseignants de mieux connaître et s'appropriier les approches du patrimoine de proximité et être en capacité en classe et avec des partenaires locaux de transposer les situations d'apprentissage qui en découlent. La formule sera retravaillée dans le courant de l'année pour être proposée aux enseignants dans une nouvelle formule plus attractive.
- Création d'une formation autour des publics à besoins éducatifs particuliers. Le Pôle intervient, depuis plusieurs années, auprès d'établissements éducatifs spécialisés dans l'accueil d'enfants en difficulté avec l'environnement scolaire. Il s'agit de capitaliser sur cette expérience. Ainsi, dans le cadre d'une collaboration avec l'Education nationale, l'équipe de médiation a travaillé sur la mise en place d'une formation pour les enseignants intitulée « adapter sa pédagogie pour les publics à besoins éducatifs particuliers ». Cette formation, conçue autour de l'exposition « Néandertal, l'expo » sera expérimentée en février et devrait permettre aux participants de mieux appréhender les troubles de comportement, cognitifs ou de vision des élèves.
- Lancement du travail de conception du prochain PREAC. Le dispositif des Pôles Ressources Education Artistique et Culturelle a été modifié à l'échelle nationale et un nouvel appel à projets devrait être lancé pour la prochaine année scolaire, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Le partenariat engagé entre Cap Sciences et le Pôle d'interprétation de la Préhistoire, avec l'appui des services du Rectorat, de la DRAC et des instituts de formation des enseignants est réactivé en ce début d'année 2023, afin de se préparer à une nouvelle candidature, en vue de concevoir et de mettre en place au printemps 2024, une nouvelle édition du PREAC Archéologie, organisée dans les locaux du Pôle, autour des sciences de l'archéologie environnementale. Elle donnera lieu, dans le courant de l'année, à une réactualisation de la convention pluriannuelle de partenariat entre les parties.
- Les premiers travaux d'impulsion d'une mise en réseaux des sites de préhistoire en région Nouvelle-Aquitaine ont fait émerger des attentes en matière de formation des médiateurs. L'une des pistes de travail collaboratif retenues par les sites participants est de travailler sur une offre de formation commune. Un groupe de travail thématique inter-sites sera mis en place en 2023 afin de travailler sur les besoins et la manière d'y répondre collectivement.

### 9.3 – Diversifier nos approches éducatives auprès des différents publics

Outre la création de nouveaux ateliers de pratiques tels qu'évoqué précédemment en direction d'un public familial pendant les vacances scolaires, en lien avec les expositions présentées dans l'établissement, l'idée est également de diversifier nos modes de sollicitation des publics et élargir ainsi la cible touchée.

Quatre directions pourront, en 2023, être privilégiées :

- **Les visiteurs de passage.** Testées en 2022 au sein de l'exposition Néandertal, les visites flash proposées par l'équipe de médiation ont recueilli un écho favorable du public. Elles ont donné lieu, de manière impromptue pour le public, à des interventions courtes d'un médiateur dans le parcours de visite de l'exposition, en dehors de tout cadre formel, suscitant la plupart du temps l'intérêt et de nombreuses questions du public. Cette formule offre un volet médiation humaine à la visite en autonomie, sans présenter la contrainte de la visite guidée. Ce principe sera repris au sein de l'exposition dédiée au Grand Site de France, avec un espace aménagé en rotonde pour lui assurer de meilleures conditions de déroulement. Il sera complété d'animations à vocation participative proposées par la médiation et les volontaires accueillis en service civique.
- **Le public adolescent ou jeune adulte passionné par l'univers des jeux multimédias.** Le graphiste du Pôle travaille depuis plusieurs années sur la construction d'un univers numérique inspiré des paléoenvironnements et, conçu sous forme de jeu, de nature à s'initier à l'art pariétal. Cet outil a été proposé au public à titre expérimental en 2022 au sein de la médiathèque. Depuis, l'outil a été développé sur le volet gestion des ressources afin de proposer aux participants une version abordant les enjeux de subsistance (fabrication d'outils, du feu, gestion de l'alimentation, chasse, ...). Au cours de l'année 2023, l'équipe de médiation aura à s'emparer de cet outil pour en concevoir deux types d'utilisations pédagogiques distincts : l'une en semi-autonomie au sein de la médiathèque, dans le cadre de scénarii de jeux proposés et donnant lieu en fin de partie à un temps d'échange avec un médiateur, l'autre en groupe utilisant l'environnement du jeu comme un support de médiation.
- **Le très jeune public.** L'établissement depuis quelques années s'est investi dans la conception de propositions à l'attention du très jeune public. Cela s'est concrétisé notamment par la création du mobi-fouilles, par la mise en place au sein de la médiathèque de petites activités à l'attention des plus jeunes et par la création de contes, renouvelés chaque année en lien avec la thématique des expositions. Ces contes et tapis-contes proposés dans l'établissement (une salle de contes a été aménagée dans d'anciens vestiaires inutilisés), sont également susceptibles d'être proposés en itinérance. Ce sera le cas en 2023 dans le cadre de rendez-vous réguliers au sein des crèches du Bugue et de Saint-Cyprien mais aussi lors de manifestations événementielles telles que des salons du livre, notamment en mars dans l'agglomération bordelaise.
- **Les publics empêchés.** La crise sanitaire a constitué un frein important à ce volet d'activité qui, auparavant, avait pris une importance croissante. Si la collaboration avec les établissements médico-sociaux du territoire a repris en 2022, c'est sans commune mesure avec ce qui préexistait. L'un des objectifs de l'année va être de relancer les contacts avec les établissements, relancer les projets de sensibilisation et activités, et envisager de renouer avec l'organisation d'une journée de mise en commun au sein de l'établissement.

## 10 – Porter la démarche « Grand Site de France Vallée de la Vézère »

L'année 2023 constitue la mi-parcours de la période de labellisation et donc de mise en œuvre du programme d'actions du Grand Site de France Vallée de la Vézère.

Le Pôle est chargé de l'animation de la gouvernance de la démarche, du suivi et de la coordination des actions, de l'accompagnement des maîtres d'ouvrages locaux et notamment des communautés de communes. Il porte aussi et surtout un certain nombre de projets notamment dans les axes 1 (paysages), 4 (tourisme) et 6 (médiation communication) du programme d'actions 2020-2026.

Le contenu des actions inscrites au programme des activités pour l'année 2023 fait l'objet d'un rapport spécifique qu'il n'y a pas lieu de reprendre ici quand bien même il constitue une part importante de l'activité de l'établissement.

Seul le recensement des projets est donc ici mentionné pour mémoire, avec pour 2023 :

- la mobilisation de l'expertise du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat signée en 2021, notamment autour de la réalisation de 3 études paysagères dans le cadre du programme pluriannuel de déboisement et de valorisation des falaises ;
- la finalisation au cours du 1<sup>er</sup> semestre du projet de schéma d'interprétation des paysages du Grand Site de France ;
- la création de cartes d'ambiances paysagères en support à l'interprétation des aires d'interprétation identifiées ;
- l'accompagnement de la Communauté de communes de la vallée de l'Homme dans la mise en œuvre de son atlas de la biodiversité communale et d'une formation à la gestion différenciée des espaces verts et naturels ;
- la poursuite de la démarche expérimentale de suivi des impacts sur la biodiversité des opérations d'ouverture des paysages ;
- l'animation du guichet unique, l'évaluation qualitative du dispositif et l'impulsion d'un travail spécifique sur l'insertion paysagère des bâtiments agricoles ;
- la poursuite du travail d'animation de l'inventaire du patrimoine vernaculaire ;
- l'accompagnement à l'élaboration d'un plan de préservation et de pérennisation de l'activité de feuillardier ;
- la valorisation du territoire et de l'esprit des lieux dans le cadre d'une stratégie d'accueil partagée entre les acteurs locaux du tourisme ;
- l'accompagnement des communautés de communes dans la création d'une signalétique d'information locale ;
- la mise en place d'outils de connaissance et d'analyse de la fréquentation et des flux touristiques ;
- le développement des outils de communication sur le GSF Vallée de la Vézère ;
- la création d'une exposition événementielle autour des paysages, milieux et patrimoines du territoire et de la démarche Grand Site de France ;
- le développement des actions de médiation au sein de l'établissement et hors-les-murs sur le territoire ;
- la mise en place d'un programme éducatif de découverte des paysages, patrimoines culturels et milieux naturels ;
- la création d'un observatoire photographique des paysages et le lancement de démarches participatives autour de la question des évolutions paysagères.

## 11 - Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de gestion de l'établissement proposée en 2021.

Le Conseil d'Administration, en séance du 9 mars 2021 lors de l'examen du projet d'activité de l'année puis, en matière de ressources humaines, en séance du 29 septembre 2021, s'est prononcé sur une stratégie pluriannuelle de gestion de l'établissement dont la mise en œuvre devra être poursuivie en 2023.

### 11.1 - Poursuivre la déclinaison opérationnelle des lignes directrices de gestion des ressources humaines

Les lignes directrices de gestion des ressources humaines de l'établissement ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2021. Elle concerne la période 2021-2023. Pour cette troisième année, 3 chantiers devraient plus spécifiquement mobiliser l'équipe du Pôle :

- la mise en œuvre du plan de prévention des risques professionnels, approuvé à la suite du DUERP, par le Conseil d'Administration du 7 octobre 2022 ;
- la préparation du débat d'orientation sur la protection complémentaire santé des agents et la réflexion sur l'évolution de la participation de l'établissement sur les garanties « santé » et « prévoyance » ;
- la poursuite de la mise en place du plan triennal de formation et son développement autour des questions de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences.

### 11.2 - Gestion comptable et des marchés publics de l'établissement

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Pôle sera doté d'un nouveau référentiel comptable M57 qui va modifier la gestion budgétaire et comptable de l'établissement. L'agent comptable a été formé à cette échéance au cours du second semestre 2022.

La préparation et l'exécution budgétaires donnent lieu depuis 2 ans à un meilleur partage de l'information et du suivi au sein de l'équipe du Pôle, alors que sous les précédentes directions, elles relevaient du domaine réservé du directeur. Toutefois, l'appropriation des outils de suivi par l'équipe reste inégale et devra être améliorée.

Compte tenu du contexte budgétaire tendu, il conviendrait également de renforcer la dimension prospective afin de préparer au mieux, si cette perspective était validée, la mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs de moyens avec les différentes tutelles de l'établissement, permettant d'accompagner le prochain projet d'établissement.

La plupart des marchés de maintenance du bâtiment et de ses équipements ont fait l'objet d'une remise en consultation ces 2 dernières années. Toutefois, il restera à traiter l'ensemble des marchés liés à la téléphonie et aux télécommunications d'une part et, en raison des contraintes budgétaires, à réviser le marché de prestation de nettoyage afin de réaliser des économies de fonctionnement en diminuant le niveau de prestation [suppression du passage en milieu de journée, à l'exception des deux mois d'été]. Le marché de prestation de nettoyage devra être relancé d'ici la fin de l'année 2023.

### 11.3 - Relancer la réflexion sur le réaménagement intérieur du bâtiment

Un travail a été engagé en lien avec l'Agence Technique Départementale en 2022 afin d'identifier les enjeux d'aménagement interne du bâtiment et en améliorer la fonctionnalité et la réponse aux besoins non pris en compte depuis sa création. La question de sa performance énergétique et du confort thermique des agents et des visiteurs nécessiteront également d'être retravaillés. Suspendu provisoirement faute de temps pour pouvoir suivre cette démarche, ce travail devra être repris dans les prochaines semaines.

## 11.4 – Réfléchir à l'évolution du mode de gestion de la boutique

L'établissement a confié la gestion de la boutique du centre d'accueil à la SEMITOUR dans le cadre d'une délégation de service public. La période de délégation arrive à échéance à la fin de l'année 2023 et il conviendra de s'interroger sur le mode d'exploitation de cette boutique, par délégation ou en régie.

La réflexion devra nécessairement être liée à celle de la dimension et du positionnement de la boutique dans l'établissement compte tenu d'une activité qui est restée déficitaire sur toute la période et qui occupe une place significative, de surcroît dans la partie des locaux offrant le plus de possibilités au sein de l'établissement.

## 11.5 – Mettre en place un plan de sobriété énergétique

Le contexte inflationniste, notamment sur les dépenses énergétiques, met l'équilibre budgétaire de l'établissement sous tension, a fortiori compte tenu de la superficie et des volumes des bâtiments, des performances énergétiques assez médiocres occasionnant un inconfort récurrent et du caractère énergivore des équipements et aménagements.

Outre le respect des consignes gouvernementales de nature à limiter les consommations, dans le contexte actuel de crise des approvisionnements énergétiques, la maîtrise des consommations et des budgets consacrés aux dépenses énergétiques devient un impératif budgétaire pour l'établissement si celui-ci veut poursuivre ses activités.

Un plan de sobriété énergétique a donc été engagé au cours du 2nd semestre 2022 et nécessitera d'être mis en œuvre tout au long de l'année 2023. Il repose sur plusieurs points :

- l'abaissement des consignes de chauffage pour atteindre la température de 19°. Toutefois, compte tenu de la nature des installations de chauffage, de la vétusté de certains équipements, le pilotage de la température de l'établissement s'avère être extrêmement complexe voire hasardeux ;
- la réduction du temps de fonctionnement des centrales de traitement d'air très gourmandes en électricité, notamment en période estivale ; il devrait néanmoins en résulter une augmentation de l'inconfort thermique au sein de l'établissement ;
- l'extinction des lumières extérieures après 22 h.30, l'extinction des lumières des halls entre 12 h.30 et 13 h.30 puis à partir de 17 h sauf les jours de manifestation, l'extinction des lumières dans la médiathèque dès lors que la luminosité extérieure le permet ;
- le remplacement progressif des ampoules lumineuses par des modèles plus économes ;
- la relance des services départementaux quant au projet d'installation de panneaux solaires sur le toit de l'établissement à fins d'autoconsommation ;
- la relance de la réflexion sur l'isolation thermique du bâtiment dans le cadre de la réflexion sur son réaménagement précédemment évoquée ;
- la réduction à 3 du parc de véhicules de service.

La décélération est réelle avec une baisse des consommations électriques de 13 % réalisée en 2022 par rapport au niveau enregistré en 2019 (2020 et 2021 ont été neutralisés compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois), mais l'effort, bien que conséquent, ne nous a pas permis de compenser l'impact budgétaire de l'envolée du prix de l'énergie, simplement de le contenir avec une augmentation du compte 60 (comprenant entre autres les dépenses de combustibles et énergétiques) de 27 % entre 2019 et 2022 et de plus de 55 % entre 2021 et 2022.

L'établissement pour 2023 a demandé à pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électrique mis en place par l'Etat.